

Tribunes publiées dans le Journal n°110



Micaël Vaz

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Les vacances scolaires ont enfin débuté pour nos enfants blanc-mesnilois qui attendaient ce moment avec impatience. Notre ville va vivre cet été une période intense, riche en événements et en réjouissances.

Le samedi 13 juillet à 16 heures aura lieu l'inauguration de Beach-Mesnil, la plus grande plage éphémère du département, dans le décor idyllique du Parc urbain. Ce projet plébiscité s'inscrit dans notre volonté de permettre aux habitants, notamment ceux qui ne partent pas en vacances, de se divertir lors de l'été dans notre ville.

Le soir, dans une ambiance festive et dansante, vous êtes tous invités à nous retrouver sur le parvis de l'hôtel de ville, pour célébrer la Fête nationale, lors d'un bal musette, en attendant le feu artificiel qui sera tiré à partir de 22h30.

Le 27 août prochain, nous célébrerons le 75e anniversaire de la libération du Blanc-Mesnil. Comme en 2014, le temps d'une journée, nous revivrons les heures joyeuses de la Libération dans l'ambiance de l'époque. Un grand défilé de véhicules militaires se rassemblera au square Stalingrad, à 16 heures, pour rejoindre ensuite le parvis de l'hôtel de ville où un concert en hommage à Glenn Miller se tiendra à 21 heures.

Se souvenir et garder mémoire des personnes qui ont donné leur vie pour notre liberté, est nécessaire pour la cohésion de notre société. Notre période estivale se terminera en apothéose par la troisième édition du concert Symphonie sur l'Herbe, le 30 août au Parc urbain, plus grand festival de musique classique, gratuit et en plein air, auquel vous êtes tous conviés !

Au nom de la majorité municipale, nous vous souhaitons de bonnes vacances !



Jean-Yves Souben

« Vert et Ouvert »

Président du groupe Vert et Ouvert

Lors des élections européennes de nombreux citoyens ont voté pour que s'engage enfin la transition écologique. La ville doit être le premier niveau à agir aux effets du changement climatique et aux stress chroniques que sont les pollutions de l'air et de l'eau, la raréfaction des ressources et le manque de cohésion sociale. Les politiques urbaines ne peuvent plus être morcelées en silos étagés. Il faut une vision transversale par la création d'une délégation générale de la transition écologique. De nombreuses actions peuvent anticiper les périodes de canicules comme transformer les cours d'école en remplaçant l'asphalte par des matériaux innovants plus clairs, qui limitent le rayonnement, arrêter d'y abattre les arbres...

Il faut développer un nouveau référentiel de voirie avec des matériaux drainants et perméables, adaptés à la lutte contre l'effet d'îlots de chaleur et une plus large place à la végétation. Le bétonnage de notre commune entraîne une accumulation de la chaleur et des pollutions. La transition écologique n'est pas la préoccupation du maire : pas de plan pour isoler les bâtiments et les écoles, indispensable durant les canicules. La délégation fourre-tout du 1er adjoint intègre la voirie, la propreté, les bâtiments communaux, les espaces verts, l'environnement et le développement durable (dont nous avons démontré déjà qu'il n'était pas compris).

À quand l'arrêt de l'auto-satisfaction et du green-washing ? Nous pensons que la santé des Blanc-Mesnilois et des générations futures mérite mieux.



Hervé Bramy

« Blanc-Mesnil au cœur »

Au nom du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Dans le précédent journal, un article non signé traite du recours au tribunal administratif que nous avons déposé, portant sur les nouvelles règles du stationnement. Un article caricatural qui fait abstraction du contenu de ce recours et des raisons qui l'on motivé.

Nous publions donc ici quelques extraits de notre communiqué de presse, écrit conjointement avec le collectif d'habitant-e-s « 93150 en colère » et dont le journal aurait pu faire état :

« les nouvelles règles (...) suscite des interrogations et de très vifs mécontentements.(...) Différences de traitement entre les habitants de quartiers pavillonnaires et collectifs, modalités d'application de l'arrêté non écrites et qui peuvent donner lieu à des interprétations différentes, remise de macarons selon des règles non conformes à l'esprit de l'arrêté, verbalisation à outrance....(...)

L'absence de démocratie et de concertation avec tous les habitants motive principalement la démarche engagée en lien avec le collectif "93150 en colère". Nous ne sommes pas opposés par principe à réglementer le stationnement. (...) Raison de plus pour associer tous les utilisateurs aux modalités de la régulation. Nous souhaitons donc que l'aboutissement de la procédure permette enfin l'ouverture de ce grand débat d'autant que, demain, Blanc-Mesnil comptera près de soixante-quinze mille habitants, compte tenu des 56 opérations immobilières en accession à la propriété, en cours de réalisation. »

Nous vous souhaitons un été agréable et reposant. Contact : bmavenir@gmail.com